



R04



DUREE : 1 jour – 7 heures



DATE : 8 juin et 15 novembre 2021



LIEU : Aix en Provence ou à distance

CIBLE

Service réglementaire, R&D, Dirigeants

PRE-REQUIS

Connaissance du Règlement n°1223/2009

MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Positionnement** : Entretien téléphonique, Questionnaire d'évaluation des attentes, Questionnaire d'évaluation de niveau
- **Organisation pédagogique** : Présentiel ou télé-présentiel inter-entreprises, en continu
- **Moyens Pédagogiques** : Tutoriel remis avant la formation, présentation PowerPoint, Livret pédagogique, études de cas
- **Moyens Techniques** : Vidéo projecteur - Tableaux blancs – Logiciel Go to Webinar
- **Suivi d'exécution** : Feuille de présence par demi-journée
- **Résultats** : Quizz en début et fin de formation + enquête satisfaction. Remise d'une attestation de fin de formation
- **Référent handicap** : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

TARIFS

Adhérent Cosmed : 500€TTC/jour

personnes supp. 420€ TTC/jour

Non Adhérent : 625€ TTC/jour

Les essentielles

LA SECURITE DES PRODUITS COSMETIQUES : tout savoir, mieux comprendre

OBJECTIFS

- Découvrir «la toxicologie », son histoire, ses impacts, ses enjeux.
- Connaitre le contexte réglementaire de la sécurité des produits cosmétiques.
- Etre acteur dans une demande d'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques.
- Acquérir des arguments pour soutenir des allégations sécuritaires et interagir légitimement avec le marketing.
- Savoir répondre aux inquiétudes (grand public/consommateurs) par rapport à la dangerosité des produits cosmétiques.

PROGRAMME (9h/17h)

1- LA TOXICOLOGIE

- « Il était une fois »
- La toxicologie et la cosmétique
- Le trio indissociable : danger, exposition, risque

2- ET LA REGLEMENTATION

- D'une Directive à un Règlement
- Interdiction des tests sur animaux – Marketing Ban.
- Réglementations annexes (Reach, CLP)
- Pour s'y retrouver ? Un schéma récapitulatif

3- CONCRETEMENT

- Les Matières Premières : interactions avec les fournisseurs, géographie des autorisations/interdictions, profil toxicologique
 - Les Produits finis : l'exposition du consommateur, les tests de tolérance, les tests en fonction des cibles ou des allégations
 - La Surveillance du marché : la cosmétovigilance
- Cas pratiques.

Intervenant

Adeline NALIN

Pharmacien et toxicologue EUROTOX, 10 ans d'expérience dans l'industrie cosmétique en tant qu'évaluateur de la sécurité MP et PF